

fiche n°17

Économie sociale et solidaire & numérique

Si la révolution numérique est engagée depuis plusieurs décennies, le mouvement s'accélère et entraîne un nombre important d'évolutions : organisation du travail et des métiers, rapport à la communication, rapport aux administrations et aux services publics, modes de consommation... Pourtant les inégalités face au numérique restent fortes : 8 millions de Français.es n'utilisent toujours pas internet. Les collectivités locales, en lien avec la feuille de route nationale "France numérique ensemble", ont un rôle important à jouer afin de développer des politiques locales, en s'appuyant notamment sur les acteurs de l'ESS: au travers par exemple de l'éducation populaire, de l'accompagnement des publics touchés par la fracture numérique, des actions de formation professionnelle,... Les collectivités peuvent également soutenir les acteurs d'un numérique «libre» embrassant des valeurs communes à l'ESS et peuvent enfin veiller à un usage raisonnable des outils numériques (impact environnemental, respect des libertés individuelles,...).

Plusieurs leviers d'actions possibles :



Inscrire l'inclusion numérique comme priorité politique

L'inclusion numérique peut être un axe transversal des différentes politiques publiques, et être inscrite dans les documents stratégiques de coordination, pour créer un engagement formel entre les acteurs de la collectivité et avoir un document de référence. Ce peut être dans le cadre de la convention territoriale globale avec la CAF, ou dans le cadre de contrats de ville, comme au **Grand Périgueux**.

Les collectivités peuvent réaliser un **diagnostic partagé** des besoins du territoire, associant l'ensemble des acteurs (tiers-lieux, centres sociaux, fablabs, régies de quartier, médiathèques,...) et structurer l'offre des services.

15 % de la population adulte est **en situation d'illectronisme**, c'est-à-dire qu'elle maîtrise peu ou pas les bases du numérique.

Source : étude INSEE - 2023



Soutenir les acteurs de la médiation numérique

La médiation numérique désigne les techniques qui permettent aux personnes de comprendre et de s'approprier le numérique, ses enjeux et ses usages. La **SCIC Mednum** rassemble depuis 2017 au niveau national les acteurs de la médiation numérique. Elle compte plus de 140 sociétaires engagés pour un numérique inclusif, émancipateur et démocratique, et porte des projets collaboratifs et structurants d'inclusion numérique. La SCIC Mednum, dont l'Etat et la **Ville de Paris** sont sociétaires, peut accompagner les collectivités dans l'élaboration de leur stratégie d'inclusion numérique, l'évaluation de l'impact de celle-ci et propose des formations aux agents. Mednum anime également l'Observatoire de l'inclusion numérique.



"Un numérique solidaire et inclusif" de l'Agglomération de la Rochelle

L'Agglomération de la Rochelle a élaboré en 2023 une feuille de route "Un numérique solidaire et inclusif". Cette feuille de route s'inscrit dans la stratégie numérique responsable de la Ville et de l'Agglomération. Elle est articulée autour de 3 axes :

- Renforcer les acteurs de l'écosystème (avec en particulier des enjeux identifiés de favoriser l'émergence de projets communs, et de soutenir et reconnaître les acteurs (mise en lien, formation, ingénierie,...)),
- Faciliter l'accès au numérique, avec la création des conditions d'émergence d'une filière du réemploi,
- Accompagner les usagers, avec par exemple l'organisation de cafés et de "classes numériques", sous un format d'éducation populaire.

Cette feuille de route a été élaborée en collaboration avec Net solidaire, un réseau associatif de solidarité numérique initié par la Régie de quartier Diagonales, et elle a également été intégrée à la feuille de route FNE, co-signée avec la préfecture le 13 octobre 2025.



- Favoriser l'insertion socioprofessionnelle par les formations au numérique

Les collectivités peuvent soutenir les structures de l'insertion par l'activité économique faisant du numérique un tremplin professionnel en mettant en place des formations qualifiantes à destination par exemple des jeunes en échec scolaire.



Les écoles du web de PoleS

Cette association d'insertion par l'activité économique, investie dans plusieurs quartiers prioritaires de la politique de la ville, développe depuis 2013 des **écoles du web** visant à former des habitant.e.s en difficulté d'insertion socio-professionnelle aux métiers de développeur informatique. Elle propose également des ateliers d'éducation populaire au numérique et des parcours d'orientation professionnelle. Les collectivités territoriales sont des partenaires importants de PoleS par exemple pour faciliter l'accès au foncier, à l'instar du **Grand Orly Seine Bièvre** qui a eu un rôle de facilitateur dans l'installation de l'école du web à Vitry-sur-Seine (94) en lien avec un bailleur social, et qui a aussi permis la mise en relation avec l'ensemble des acteurs de l'ESS du territoire.



- Soutenir les plateformes coopératives, fablabs et tiers-lieux

Plusieurs plateformes numériques coopératives s'inscrivant dans le champ des **communs numériques** se développent dans différents secteurs (mobilité, alimentation, culture, tourisme) en alternative à l'ubérisation de l'économie. Elles promeuvent un ancrage territorial fort, des relations partenariales denses, un respect des utilisateurs et la création d'externalités positives.

Les **fablabs** sont des lieux ouverts au public mettant à disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets. En Corse, un **réseau de makers uniti anti-Covid19** constitué des 5 fablabs territoriaux associatifs et de particuliers a conçu des visières de protection à partir d'imprimantes 3D pour répondre aux besoins locaux dans l'urgence.

1D Touch : plateforme multimédia équitable

Développée par la SCIC stéphanoise 1D Lab (42), cette plateforme multimédia (musiques, jeux vidéos, livres numériques, vidéos, jeune public) est accessible par l'intermédiaire de tiers-prescripteurs (bibliothèques et médiathèques publiques, Instituts français...) qui achètent des abonnements et les distribuent ensuite gratuitement à leurs publics. Cette démarche offre un nouveau modèle de rémunération des créateurs locaux et indépendants, plus favorable que celui des plateformes classiques, à travers une « contribution créative territoriale ».



- Favoriser la réutilisation de matériel informatique usagé

Dans le cadre d'une commande publique responsable, les collectivités peuvent choisir d'intégrer des **clauses sociales ou environnementales** afin d'acheter du matériel informatique usagé auprès d'acteurs de l'ESS. Des initiatives commencent à se développer par exemple autour de la location de smartphones et ordinateurs écoconçus et facilement réparables, auprès d'acteurs tels que la **SCIC Commonn**.

Les collectivités sont également soumises à l'obligation d'acquérir des biens issus du réemploi, de la réutilisation ou contenant des matières recyclées, à hauteur de 20% pour le matériel informatique (article 58 loi AGEC et décret du 9 mars 2021). Ce peut être une opportunité de contribuer à la structuration de filières territoriales vertueuses.

Elles peuvent également faire don de leur matériel informatique usagé à certaines associations d'utilité publique.

Promouvoir l'utilisation en interne des logiciels libres et ouvrir un portail d'**open data municipal**

Les collectivités peuvent équiper leurs administrations et écoles en **logiciels libres et open source** (LLOS - libres de droits) et former le personnel à leur utilisation.

Rappelons que le principe d'**open data** s'applique depuis 2018 aux collectivités de plus de 3500 habitant.e.s avec plus de 50 agents municipaux, qui sont tenues de publier en ligne des données d'intérêt économique, social, sanitaire ou environnemental. À Grenoble, la coopérative **La Péniche** a accompagné le lancement du portail data.metropolegrenoble.fr en 2016 et continue aujourd'hui d'animer des ateliers d'exploration open data via son lieu partagé dédié au numérique la **Turbine.Coop**.

Ressources pour aller plus loin :

-  [Plateformes de l'économie solidaire](#) - APES Hauts-de-France
- [Focus thématique : Collectivités territoriales et inclusion numérique](#), Observatoire de l'inclusion numérique de La Médnum avec le soutien de la Banque des Territoires, décembre 2023